

L'Actu des

PIERRES

NUMÉRO 01 / JUILLET 21

A photograph showing a man in a dark shirt and trousers standing on a large, black, cylindrical pipe that has been laid out in a rocky, excavated trench. The background is a dense forest of tall evergreen trees. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

***Implantation de la
conduite forcée de la
nouvelle centrale du Bens.***

REVUE DE LA COMMUNE D'ARVILLARD



Proxi

OUVERT
TOUS LES JOURS

Place St Roch
73110 ARVILLARD
TÉL. 04 79 65 35 88



Denis VOULAT

Électricité Générale
Neuf et rénovation
Dépannage
Chauffage électrique
Système d'alarme
Domotique
Maison connectée

185 chemin des Varandes 73110 ARVILLARD

☎ 06.61.92.53.39 denisvoulat@orange.fr

ALEXIS VOULAT
CHARPENTE

Couverture
Zinguerie
Ossature Bois

625 Route de Calvin - 73110 Arvillard

Mail : alexisvoulat@gmail.com
Tél : 06 72 95 05 86

TRAITEUR, PÂTISSERIE,
BOULANGERIE
PLATEAUX REPAS, COCKTAILS,
ENTREMETS, PAINS SPÉCIAUX

MAGASIN

AU 100 RUE DE LA POSTE, ARVILLARD
TÉL. 04 79 96 11 62 - 06 20 00 47 66

COLLINI VALENTIN
maçonnerie. aménagements ext.int

murette : pavage : dallage
placo : isolation : carrelage

15 rue de la guete cidex 811 73110 arvillard
06.72.07.66.23

G-HOME
GROUPE VIAL

INGÉNIEURS ET EXPERTS DU TERRITOIRE

Chrystel GUILLERE
Ingénieur, Géomètre
Pole Foncier et Aménagement

209, rue des Sources 38920 Croilles
www.g-home.fr

Portable 06 11 01 70 79
Fixe 04 76 08 18 51
Mail c.guillere@g-home.fr

AGB

Prestation de services viticoles
Entretien d'espaces verts

Arnaud-Goddet Bernard
73110 Arvillard
agb73@outlook.fr

06 15 30 03 48



Jacques KUZAY

Chauffage - Sanitaire
Energies renouvelables

3, rue du Frêne - 73110 LA ROCHETTE
Port. : 06 72 94 66 50



Eclito

REVUE DE LA COMMUNE D'ARVILLARD - NUMÉRO 1



Chères Pierrues, chers Pierrus.

Un an déjà ! Un an que le conseil municipal a été installé. Après les élections et la perte de temps due aux mesures gouvernementales, la municipalité a privilégié l'action.

La communication s'est faite par voie de presse ou par mailing. Il est maintenant grand temps de nous présenter par un bulletin municipal. Vous trouverez donc les attributions détaillées des membres de la municipalité en page intérieure. Nous avons élaboré ce bulletin qui sera sans doute "unique" car nous réfléchissons encore pour une information plus active comme c'était le cas sous les mandats précédents avec *Arvillard info*. Ce sera le travail de la commission communication qui va pouvoir enfin se réunir.

La municipalité entreprend cette année des grands travaux liés à la mise en séparatif du réseau d'assainissement. La première tranche concerne *le quartier de la Chavanne* jusqu'au *Mollaret*. Elle devrait débiter vers la mi-septembre. Quatre maîtres d'ouvrage vont se coordonner : la communauté de commune Cœur de Savoie pour le réseau d'eau usées, la commune d'Arvillard pour le réseau d'eau pluviale, l'enfouissement des réseaux secs et de l'éclairage public et la mise aux normes des poteaux d'incendie, *le syndicat des eaux de La Rochette* pour l'eau potable et *le Syndicat départemental de l'énergie (SDES)* en complément de la commune pour le réseau électrique.

Les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente devraient commencer vers le 30 juin pour être achevés avant la rentrée.

Avec *la commission Joudron*, le conseil municipal s'apprête à lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la construction d'une nouvelle centrale hydro-électrique sur *le Joudron* en amont de la prise d'eau actuelle de la société Convert. *La centrale du Bens* fonctionne à plein régime depuis le 1er novembre de l'an dernier. Il reste les travaux de finition à réaliser et la remise en état des lieux et des voies avant son inauguration en été.

N'oublions pas les petits travaux : la protection de l'horloge de *la place Saint-Roch* enfin réalisée, la viabilisation des départs *des chemins du Mollard et des Biches*, la rénovation du *bassin du haut de la Chaz* qui va débiter, une nouvelle croix à l'entrée du chef-lieu ...

L'équipement informatique de l'école va se poursuivre, après l'important investissement de 2020, avec l'achat d'un nouveau rétroprojecteur interactif et des ordinateurs portables. Ainsi, chaque classe bénéficiera d'un bon outil de travail.

Enfin, et il n'est jamais trop tard pour bien faire, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à la décoration et à l'embellissement du village pour les fêtes de fin d'année avec *Catherine Brisse*. La commune n'a jamais été aussi rayonnante ! Pour le fleurissement de notre belle commune, la participation volontaire est également très attendue. Je remercie aussi celles et ceux qui ont rénové la salle de *la Joie de Vivre* avec *Séverine Mériot* et *Philippe Bréchet*. Un vrai travail de professionnel !

Votre maire, Georges Communal

Bonjour !

SOMMAIRE

- Page 1 > Photo de la conduite forcée de la centrale du Bens
- Page 2 > Les partenaires de la publication
- Page 3 > Edito du Maire
- Page 4 > Sommaire, Covid 19, EDF avertissement danger
- Pages 5 & 6 > Organisation mairie
- Pages 7 & 8 > Comptes-rendus des conseils municipaux
- Page 9 > Scolaire & périscolaire
- Page 10 > Communiqué de Arvill'art et patrimoine, bibliothèque, associations
- Page 11 > Participation des citoyens auprès des élus
- Page 12 > Projets réalisés ou en cours
- Page 13 & 14 > Travaux, projets & urbanisme
- Page 15 > Les partenaires de la publication
- Page 16 > Village en images

LA COVID 19 : Améliorer le bien-être des habitants sans céder à la panique

Dans un contexte pénible et stressant, particulièrement pour les personnes âgées, seules ou fragiles, mais aussi pour les enfants, notre Maire a réussi, dès le début de la crise, à rassurer, aider, expliquer et soutenir tous les habitants. Ce n'est pas moins de 7 lettres-circulaires qui ont ainsi été distribuées dans nos boîtes à lettres entre le 18 mars et le 13 mai 2020, informant les Pierrus de toute la solidarité qui s'était mise en place dans le village. Des propositions concrètes émanant de nos commerçants de la place Saint-Roch pour venir en aide aux plus vulnérables, aux explications claires sur les gestes barrière à respecter, en passant par la distribution gratuite de masques et de visières à tous les habitants, c'est tout le village qui s'est mobilisé pour que personne ne se sente isolé et abandonné ! La commune a distribué gratuitement un masque et une visière par habitant et prévu le maintien d'un stock de masques pour parer à d'éventuels besoins urgents. Le coût total de la crise sanitaire a coûté 10 728€ avec le matériel divers dont il a fallu s'équiper ; les différentes aides, régionales, départementales, et intercommunales ont laissé un reste à charge de 3 567€ pour la commune.

Par ailleurs, notons que, malgré les nombreuses incertitudes et en dépit des difficultés d'application du protocole plutôt irréaliste du ministère de l'éducation nationale, c'est grâce à la directrice et à toute l'équipe enseignante que les enfants ont pu être accueillis dans les meilleures conditions.

Merci à vous tous ! Merci aux commerçant(e)s et à celles et ceux qui ont effectué les livraisons aux personnes confinées ! L'esprit de solidarité est bien ancré chez les Pierrus, cela fait chaud au cœur ! Enfin, dans notre village, le confinement a été globalement bien respecté et grâce à nos efforts collectifs, le village a plutôt été épargné par cette pandémie. Merci à vous qui avez fait preuve d'un esprit citoyen ! C.B

ARVILL'ART PRATIQUE

MAIRIE : 04 79 25 51 24/ mairie@arvillard.fr
www.arvillard.fr
POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17 OU 04 79 25 50 17
PHARMACIE DE GARDE : 3915
ECOLES D'ARVILLARD : 04 79 25 76 27
COLLEGE LA ROCHETTE : 04 79 25 52 96

PRUDENCE AU BORD DES RIVIERES



SOYEZ VIGILANTS !

Pour votre sécurité et celle de vos proches, il convient de toujours rester sur les berges des rivières et de respecter les panneaux de signalisation indiquant les dangers.



Un cours d'eau présente toujours un risque potentiel d'autant plus à proximité d'un ouvrage hydroélectrique (barrage, centrale). Le fonctionnement de ces ouvrages peut, **à tout instant, entraîner une montée rapide des eaux**, recouvrant en quelques minutes les îles et bancs de gravier.

Organisation

de la mairie

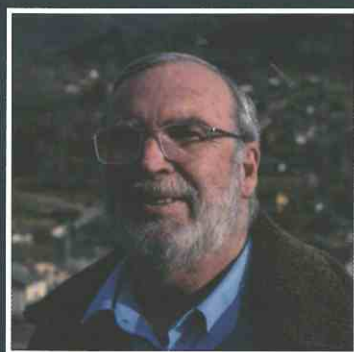
La municipalité travaille en équipe animée par le maire. Les réunions hebdomadaires permettent d'aborder toutes les questions entre les adjoints, le maire et éventuellement les personnes concernées. Ainsi nous assurons la gestion des affaires courantes, l'avancement des projets et chantiers en cours et la préparation des sujets à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil. Des groupes de travail comprenant des élus et des personnes extérieures peuvent réfléchir et préparer des synthèses sur certains sujets ou suivre des chantiers. Des commissions réunissant tous les élus travaillent ensuite sur ces sujets et tous les élus reçoivent tous les documents et explications pour qu'ils puissent se faire une opinion suffisamment à temps avant le conseil. Pour l'organisation de l'activité, les adjoints ont reçu délégation du maire, et assurent concurremment et concomitamment avec lui, les missions suivantes :



Catherine BRISSE,
première adjointe,

- > pour le budget et les finances
- > pour les affaires sociales
- > pour les questions scolaires et périscolaires y compris le personnel
- > pour la vie associative
- > pour l'organisation du fleurissement, des illuminations et de l'embellissement du village.

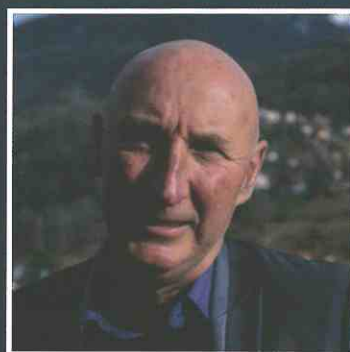
06 31 08 90 81



Gilles VIAL,
deuxième adjoint,

- > pour les questions d'urbanisme et de transition énergétique
- > pour les travaux sauf ceux réalisés par les employés municipaux ni ceux concernant la forêt, les routes et le patrimoine culturel
- > pour les réseaux (eau potable, eau pluviale, eau usée, électricité, téléphone, fibre, etc.)

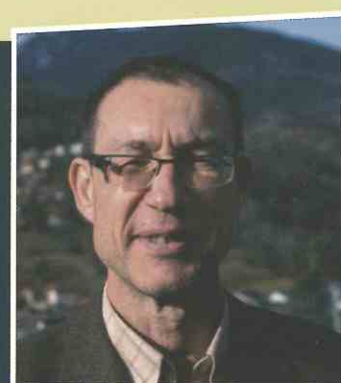
06 22 85 66 42



Serge CHAMPIOT,
troisième adjoint,

- > pour les questions de police municipale (circulation, stationnement, voisinage, divagation etc.)
- > pour l'encadrement des employés municipaux du service technique
- > pour les voies de communication : routes, chemins, pistes, sentiers et parcours de randonnée
- > pour la montagne et notamment les chalets et refuges ainsi que les affaires diverses.

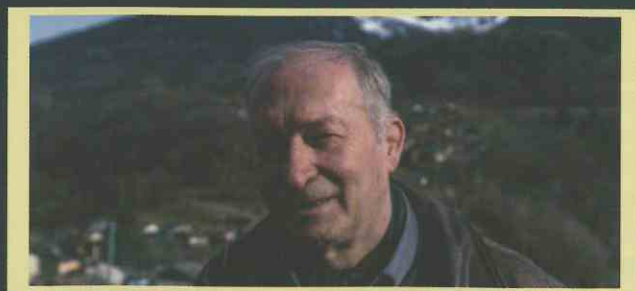
06 21 56 65 96



Jean-Claude MARTINET,
quatrième adjoint,

- > traite plus spécifiquement des affaires juridiques et des questions de sécurité et prépare les documents généraux opposables aux tiers.

06 38 02 70 80



Monsieur le maire, Georges Communal

→ La communication, la culture et son patrimoine, l'environnement et en particulier la forêt, les problèmes fonciers restent des sujets examinés et traités directement en réunion de municipalité ou par le maire.

04 79 25 51 24



Benjamin HERODE



Florian OFFREDI



Johann SANDRAZ



Aurélie MAILLAC



Alain MERRANT



Solène REYNAUD



Séverine MERIOT



Corinne CHEVRAY



Blandine GUCHER



Rose-Marie JEANNOLIN

Le conseil municipal est élu pour un mandat de 6 ans.

Alain MERRANT, conseiller municipal, est responsable de la bibliothèque.

Rose-Marie JEANNOLIN, conseillère municipale, est chargée de la surveillance "Ambroisie" et du contrôle des listes électorales.

LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Elles travaillent en polyvalence directement sous l'autorité du maire.

Séverine LESUEUR est chargée plus spécifiquement du secrétariat général, de l'état-civil, des ressources humaines, de l'urbanisme, de la régie des recettes et des affaires diverses. **Martine PUGLISI** s'occupe principalement du budget, de la comptabilité, des élections, du périscolaire, des assurances, des affaires foncières et d'autres questions.

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Service technique encadré par Serge CHAMPIOT :

Laurent CALVOZ, agent de maîtrise et **Serge FLAVENS**, adjoint technique.



Les autres employées sont encadrées par Catherine BRISSE :

Service périscolaire : **Christelle ARNAUD-GODDET**, **Gladys BAUDUIN**

et **Elodie MAYEUR**, **Service scolaire** : **Alison PAPPINI**,

Entretien : **Nathalie PERCEVAL**



Les représentations auprès des organismes ou des commissions telles que prévues par la loi (pl) ou désignées par le conseil municipal (cm) ou par le maire (m) ou encore par le conseil communautaire (cc) :

> **Conseil communautaire de Cœur de Savoie (pl) :**

Georges COMMUNAL, titulaire

Catherine BRISSE, suppléante

> **Syndicat des Eaux de La Rochette (cm) :** Serge

CHAMPIOT et Jean-Claude MARTINET, titulaires

Georges COMMUNAL, suppléant

> **SDES (Syndicat Départemental de l'Énergie de la Savoie) :** Georges COMMUNAL titulaire désigné par

l'association des maires de Savoie, Johann SANDRAZ

suppléant

> **Syndicat mixte Métropole Savoie (SCOT) (cm) :**

Catherine BRISSE titulaire, Georges COMMUNAL suppléant

> **SIBRECSA (ordures ménagères) (cc) :** Gilles VIAL

Fédération des communes forestières (cm) : Georges

COMMUNAL titulaire, Serge CHAMPIOT, suppléant

> **CNAS (action sociale des personnels) (cm) :** Alain

MERRANT

> **CLECT (transfert des charges avec la communauté de**

commune) (cm) : Catherine BRISSE

> **Espace Belledonne (cm) :** Serge CHAMPIOT

> **Correspondant défense (cm) :** Georges COMMUNAL

> **Commission d'appel d'offres**

(cm) : Georges COMMUNAL, président

Catherine BRISSE, Gilles VIAL, Serge CHAMPIOT, titulaires, Johan SANDRAZ, Alain MERRANT, Benjamin HERODE suppléants

> **Commission de la commande et de la propriété publique (CCPP) (cm) :** Georges COMMUNAL, président, Catherine

BRISSE, Gilles VIAL, Serge CHAMPIOT, Florian OFFREDI,

Benjamin HERODE, titulaires,

Alain MERRANT, Jean-Claude MARTINET, Rose-Marie

JEANNOLIN, Solène REYNAUD, Johan SANDRAZ, suppléants

> **Commission communale d'action sociale (CCAS) :**

Georges COMMUNAL, président (cm),

Séverine MERIOT, Corinne CHEVRAY, Rose-Marie JEANNOLIN,

Alain MERRANT, Catherine BRISSE (m), Elisabeth FORAY, Martine

MOLINIER, Pascale BUCH, Louise TOURNUS, Daniel SIMON.

> **Commission communale des impôts directs (CCID)**

(pl) : Georges COMMUNAL, président, Séverine MERIOT,

Yvonne DOMEIGNOZ, Blandine GUCHER, Jean-Claude

MARTINET, Florian OFFREDI et Jean-Louis PERROUX, titulaires,

Serge CHAMPIOT, Corinne CHEVRAY, Daniel DUPUIS, Jeannette

FRAIOLI, Aurélie MAILLAC et Gilles VIAL, suppléants

> **Commission de contrôle des listes électorales :**

Représentant le conseil municipal (cm) : Rose-Marie JEANNOLIN,

titulaire ; Florian OFFREDI, suppléant. Représentant le préfet :

Yvonne DOMEIGNOZ, titulaire ; Pascale BUCH, suppléant.

représentant le président du tribunal judiciaire : Martine SELVA,

titulaire ; Daniel DUPUIS, suppléant.

Les Conseils

municipaux 20/21

Résumé des délibérations

Le compte rendu succinct est affiché sur les tableaux d'affichage de chaque quartier après chaque conseil, le compte-rendu complet figure sur le panneau de la mairie et sur le site Arvillard.fr

> CONSEIL N°1 DU 23 MAI 2020

- 1 Election du maire
- 2 Fixation du nombre d'adjoints
- 3 Election des adjoints

> CONSEIL N°2 DU 12 JUIN 20

- 1 Amélioration de la démocratie locale par consultation
- 2 Participation du conseil à une démarche d'initiative locale
- 3 Indemnités des adjoints
- 4 Formation des élus et fixation du taux de cotisation
- 5 Délégations du conseil municipal au maire
- 6 Elections des délégués aux organismes extérieurs
- 7 Proposition de désignation de commissaires pour la commission communale des impôts locaux (CCID)
- 8 Désignation des membres de la commission communale action sociale (CCAS)
- 9 Désignation d'un membre de la commission de contrôle des listes électorales
- 10 Election de membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
- 11 Versement d'une prime exceptionnelle pour les personnels communaux dans le cadre de la Covid 19
- 12 Autorisation de principe pour le recrutement d'agents non titulaires DE REMPLACEMENT
- 13 Autorisation de recrutement d'agents non titulaires compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité
- 14 Mise à jour du tableau des emplois

15 Indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)

16 Décision modificative au budget primitif (DM1)

17 Demande d'aide pour travaux sylvicoles

> CONSEIL N°3 DU 10 JUILLET 2020

Séance extraordinaire imposée par arrêté préfectoral pour élire les délégués et les suppléants aux élections sénatoriales (grands électeurs).

> CONSEIL N°4 DU 31 JUILLET 2020

- 1 Désignation de 3 bénéficiaires solvables ou garants pour les coupes délivrées ou les affouages
- 2 Création d'une commission de la commande et de la propriété publique (CCPP)
- 3 Election des membres de la CCPP
- 4 Groupement d'achat avec le SDES
- 5 DM2
- 6 Motion vœu pour le rétablissement du service postal
- 7 Demande de subvention pour les études et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la performance énergétique et la rénovation de 3 bâtiments communaux

> CONSEIL N°5 DU 16 OCTOBRE 2020

- 1 Convention relative à l'intervention du centre de gestion pour les dossiers de retraite des agents
- 2 Convention Enedis
- 3 Demande de subvention pour les travaux liés à la transition énergétique

4 Demande d'aides pour les dépenses liées à la Covid 19

5 Décision de la CCAS

6 Confirmation de l'action en défense dans l'affaire Reid

7 Plan communal de sauvegarde

8 Opposition au transfert de compétence PLU à la communauté de communes de *Coeur de Savoie*

> CONSEIL N°6 DU 27 NOVEMBRE 2020

- 1 Prolongation d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit par le *Cdg73* avec le *groupement Sofaxis Cnp assurances*
- 2 Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- 3 Modification du régime des astreintes des services techniques
- 4 Cession d'une parcelle de terrain

> CONSEIL N°7 DU 11 DÉCEMBRE 2020

- 1 Décisions modificatives n°3 (écritures de régularisations comptables)
- 2 Décision modificative n°4 (écritures de régularisations comptables)

> CONSEIL N°8 DU 15 JANVIER 2021

- 1 Mise à jour du tableau des emplois
- 2 Démarche mutualisée du centre de gestion pour une nouvelle convention pour le risque de prévoyance
- 3 Avenant à la convention avec le centre de gestion pour la mission de médiation préalable obligatoire

4 Mandatement du centre de gestion pour le lancement d'un marché public sur les risques statutaires

5 Convention avec le centre de gestion pour le remplacement-intérim

6 Projet de modification du PLU

7 Décision de principe, tarif et emplacements des encarts publicitaires dans les bulletins municipaux

8 Demande de subvention à la Région pour les travaux d'isolation de la salle polyvalente

9 Demande de subvention pour les travaux connexes à la 1ère tranche de mise en séparation des réseaux

10 Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour un projet de centrale du Bréda

11 Réponse à l'étude sur l'aménagement de *Valpelouse*

12 Projet de sentier du *Molliet à Val Pelouse*

> CONSEIL N°9 DU 12 FÉVRIER 2021

1 Elaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels

2 Création du 4^{ème} poste d'adjoint

3 Modification tableau des indemnités des élus

4 Election du 4^{ème} adjoint

5 Tarif des menus produits forestiers

6 demande de délivrance de bois de service pour la commune

7 Demande de subvention au SDES pour enfouir le réseau électrique

8 Demande de subvention pour enfouir le réseau téléphonique (reportée)

9 Autorisation d'engagement avant vote du budget

10 Autorisation de défense pour les deux recours de *Mr Roland* (npo contre des arrêtés municipaux)

11 Validation de la composition de certaines commissions communales

> CONSEIL N°10 DU 26 MARS 2021

1 Approbation du compte de gestion 2020 dressé par le receveur municipal

2 Approbation du compte administratif 2020 dressé par l'ordonnateur

3 Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2020

4 Vote des taux d'imposition

5 Examen et vote du budget primitif 2021

6 Groupement de commande avec la communauté de communes pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement

7 Groupement de commande avec l'ONF pour les marchés ETF 2021

8 Demande de subvention pour enfouissement du réseau téléphonique (reportée)

9 Enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité avec le SDES

10 Approbation de la visio protection du hameau de *Saint-Hugon*

11 Rythmes scolaires Organisation temps scolaire

12 Annulation du projet de modification du PLU

13 Projet de modification simplifiée du PLU

14 Modification de la délégation du conseil du syndicat des eaux

> CONSEIL N°11 DU 8 AVRIL 2021

1 Demande de subvention DETR pour la mise en séparatif (eaux pluviales)

2 Demande de subvention DETR pour la mise à niveau de la défense incendie

3 Demande de subvention FDEC pour l'enfouissement du réseau d'éclairage public

4 Demande de subvention SDES pour le remplacement des luminaires

5 Demande de subvention pour l'enfouissement du réseau téléphonique

6 Demande de subvention DETR DESIL RENOV pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente

7 Demande de subvention DETR pour la mise en conformité de la défense incendie pour le secteur de *Crêt et de Rapet*

8 Demande de subvention auprès de *Savoie Mont Blanc* pour les travaux de réfection des 2 pistes forestières

9 Programme spécial des travaux forestiers dans le cadre du plan de relance

10 Demande d'une coupe extraordinaire

11 tarif de cession de menus produits en bois de chauffage façonnés bord de route

12 Transfert de la compétence mobilité à la communauté de communes

> CONSEIL N°12 DU 22 AVRIL 2021

1 Affaire *Turrel et Coste Chareyre*

2 Demandes de *Sylvie Poincelet*

3 Aide aux devoirs

4 Passage au bio de la cantine scolaire

5 Préparation des élections départementales et régionales

CONSEIL N°13 DU 7 MAI 2021

1 Rectification de la demande de subvention SDES pour l'enfouissement du réseau d'éclairage public

2 Demande de participation d'orange pour l'enfouissement du réseau téléphonique

3 Demande d'aide pour l'achat d'un four destiné à la cantine

4 Demande du bénéficiaire du fonds d'amorçage pour les coupes de bois façonnés.

> CONSEIL N° 14 du 4 JUIN 2021

1 Remplacement du représentant du SDES

2 Marché du groupement de commandes pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et travaux connexes

3 Convention pour l'aire du terrain bi-cross et "VTT"

4 Ouverture de l'emploi d'Atsem au recrutement d'un personnel contractuel

5 Augmentation de la part bio à la cantine

6 Tarifs des services périscolaires et tranches des quotients familiaux.

Ecoles

et périscolaire

GRANDE VIGILANCE AU PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire 2020/2021 s'est très bien passée malgré un contexte inédit lié à la Covid 19. Comme l'avaient demandé les instances supérieures, nous nous sommes efforcés d'assurer un climat de sérénité tant à la garderie qu'à la cantine, sans pour autant relâcher notre grande vigilance, afin que tous les enfants puissent profiter, malgré les mesures imposées, d'une vie collective dans les meilleures conditions. Notre personnel périscolaire, rompu à la tâche et fort de l'expérience applique avec beaucoup de rigueur un protocole sanitaire strict et conforme aux directives du 26 août 2020, vu et revu maintes fois en cours d'année, et imposé par le ministre de l'éducation nationale :

> distanciation physique pendant les repas puisque la salle polyvalente le permet (3 enfants par table)
 > gestes barrière appliqués en permanence
 > désinfection des locaux et du matériel réalisés avec une attention toute particulière, aération des salles, ...

Selon les semaines, de nombreux enfants profitent des services de la garderie et du repas de midi : *les chiffres pour une semaine par exemple mais qui ont varié sensiblement selon les semaines*

> garderie du matin : une moyenne de 4 enfants
 > repas du midi : une moyenne de 38 enfants
 > garderie de 16h : une moyenne de 12 enfants
 > garderie de 17h : une moyenne de 7 enfants

Nous rappelons que les réservations pour la cantine se font jusqu'au mercredi 20h de la semaine précédente et pour les garderies jusqu'au jeudi 20h de la semaine précédente également, sur le portail famille du site : www.arvillard.fr. EN CAS DE MALADIE NE PAS OUBLIER DE PRÉVENIR LE SERVICE PÉRISCOLAIRE POUR ÉVITER UNE FACTURATION DES REPAS.

CONTACT : 06 08 58 39 84 ←

Nous remercions

vivement Elodie, Alison, Gladys et Nathalie pour leur dévouement et leur sérieux dans leurs tâches d'encadrement et de surveillance des enfants de maternelle et de primaire. Nous remercions aussi les parents de ne pas oublier la prise de température avant le départ pour l'école. En cas de suspicion ou (et) de température supérieure à 38°, garder l'enfant à la maison et prévenir immédiatement la direction de l'école ou l'accueil. C.B.



Activités périscolaires : à gauche décorations de jardinières par les enfants et à droite réalisation de cadeaux pour la fête des mères.

NUMÉRISATION DES ÉCOLES

Au mois de juillet 2020 ont été livrés les 10 ordinateurs destinés aux écoliers d'Arvillard. Pour un coût global de 17 000 €, cette acquisition a fait l'objet d'une subvention départementale de 5 000€ au titre de l'Enir. Ces ordinateurs sont rangés dans une armoire sécurisée et sous surveillance électronique. En 2021, l'équipement informatique va se poursuivre avec l'achat d'un nouveau rétroprojecteur interactif pour les classes encore non équipées ainsi que des ordinateurs portables pour les maîtresses qui se servaient jusqu'alors de leur matériel personnel. C.B

AIR PUR DANS LES ÉCOLES

Le maire a décidé d'acquérir un purificateur d'air, appareil qui revendique la filtration des virus Covid. Cet achat doit être subventionné à 80% par la Région et l'appareil pourra circuler de classe en classe jusqu'à l'équipement à l'identique de chaque classe. La députée Madame Emilie Bonnard est venue le 4 juin pour constater sur place le bon fonctionnement de cet appareil.

BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe bénévole de la bibliothèque fonctionne à plein régime et espère que 2021 sera plus serein que 2020.

A votre disposition, actuellement près de 4 000 ouvrages (romans ados adultes et albums jeunesse, documentaires jeunesse et adultes, BD, CD, DVD, Audiolib, etc. Un partenariat avec Savoie biblio permet un renouvellement partiel plusieurs fois par an.

Cause contexte actuel, la bibliothèque n'a pas pu recevoir comme les années précédentes, les enfants des écoles pour des lectures d'histoire, de contes ou de kamishibaïs. L'équipe souhaite que ces moments de partage pourront reprendre rapidement.

Dans le cadre de *Bib en scènes*, un spectacle "derrière la porte du grenier" avait eu lieu en septembre dernier, spectacle plein de drôleries et de tendresse présenté par le collectif *Asart* qui avait été fort apprécié des petits et des grands, ainsi que le buffet installé en extérieur malgré le vent et la pluie. Notons que ce buffet magnifique et délicieux servi à la fin du spectacle avait été entièrement cuisiné et préparé par les mêmes bénévoles.

La commune adresse ses plus vifs remerciements à *Alain, Suzanne, Marie-thé, Laure* et les autres qui, par leur entier dévouement, assurent le fonctionnement de cette structure culturelle en service complètement gratuit pour les habitants. C.B.

RAPPEL DES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
 → LUNDI : 16H/18H & MERCREDI : 15H/17H



PROJETS & ANIMATIONS À VENIR

- > Pour rester dans le domaine de l'Education, **samedi 18 septembre à 17h30, à la salle La Joie de Vivre, nous proposerons une conférence sur l'évolution de la langue française par Jean-Marc Soulié.** - Participation gratuite
- > **Une sortie en forêt** ainsi que la **projection du film "Le temps des forêts"**, suivie d'un **débat** au **cinéma Beldonne** d'Alleverd sont **programmées à l'automne, mais les dates restent à définir.**

Si les conditions sanitaires continuent à évoluer favorablement: > **l'échange de plantes** reprendra en version enrichie **le 23 octobre** > **la traditionnelle veillée contes** se déroulera **le samedi 13 novembre à la salle polyvalente**, avec la compagnie **"La main qui parle"** et son spectacle gesticulé et dansé, tous publics à partir de 4 ans... **"l'ours perché"**.



ASSOCIATIONS

Arvillard compte plus de 20 associations et plusieurs centaines d'adhérents. Le tissu associatif de notre village est donc très riche et nous ne pouvons que nous en rejouir en souhaitant que cela perdure.

Cependant les réductions drastiques des recettes dans le budget communal et notre obligation à faire face à de grosses dépenses de fonctionnement (réseaux d'eau pluviales, enfouissement des réseaux secs, rénovation énergétiques des salles publiques. etc..) nous ont amené à créer un groupe de travail qui aura en charge, entre autre, de réfléchir sur les modalités d'attribution des subventions.

En effet, la mairie ne souhaite plus subventionner des dépenses de fonctionnement sauf pour les associations qui assurent une mission de service public. Vu le contexte actuel, cette commission composée de volontaires et d'élus n'a pas encore pu se réunir mais nous avons reçu de leur part, des suggestions et des idées que nous aurons à cœur d'étudier dès que nous pourrons en discuter de vive voix.

Pour mémoire, les subventions accordées en 2020 s'élevaient à 5 100 €. Pour 2021, aucune subvention ne sera versée étant donné qu'en raison du confinement, les associations n'ont pas pu avoir d'activités.

La commune rappelle que les salles sont mises gratuitement à disposition pour les différentes activités des associations. L'entretien des bâtiments est assuré par une employée communale qui y fait chaque semaine le ménage. Les tentes sont montées et démontées par les employés communaux.... Tout ceci a un coût qui n'est plus dans nos moyens.

Gageons que nous saurons, avec la bonne volonté de chacun, trouver une solution qui soit un bon compromis afin de continuer notre politique de soutien sans nous "ruiner" ! G.C. et C.B.

LA VIE CULTURELLE REPREND VIE À ARVILLARD !

Comme toutes les associations, *Arvill'art et patrimoine* a connu de nombreux mois de sommeil ; depuis mars dernier les activités ont pu reprendre, avec un échange de plantes allégé, certes, mais bien achalandé puis une sortie en forêt le 12 juin, enrichissante et appréciée.

> Pour les journées du patrimoine, **deux expositions** se préparent : **"les aménagements hydrauliques sur Le Bens du XVIème siècle à nos jours"**, en lien avec le centenaire de la centrale hydroélectrique au *Pont de Bens*, **"l'historique des écoles d'Arvillard depuis le début du XIXème siècle"** (au chef-lieu et au hameau du *Molliet*). Cette exposition sera agrémentée d'éléments de matériel et de mobilier de classe d'époque, de photos et de documents d'archives municipales. Elles seront **présentées à l'Eglise d'Arvillard : jeudi 16 et vendredi 17 septembre de 14h à 17h et les samedi 18 et dimanche 19 de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

Les Pierrus s'impliquent

aux côtés des élus

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Eté 2020 : le village et les bassins ont été largement fleuris par la commune. Merci à tous les pierru(e)s qui ont participé à l'arrosage de ces magnifiques potées très florifères qui ont ainsi perduré jusqu'à l'automne . (plus de photos en dos de couverture)

Pour l'été 2021, la mairie propose une opération "fleurissement citoyen". Il s'agira de retirer gratuitement en mairie, une ou deux ou plusieurs jardinières avec des plants ou des semences d'oeillets d'inde afin de fleurir devant chez vous ou pourquoi pas le bassin de votre quartier. Merci de vous inscrire rapidement en mairie car la distribution se fera jusqu'à épuisement de notre stock. (jardinières récupérées des années précédentes). **À ce propos, nous remercions d'ores et déjà les personnes généreuses (F.C, R.J, E.M et J.C.M)** qui ont déjà déposé en mairie des boutures de vivaces que nous avons de suite replantées çà et là. Il en manque encore beaucoup pour combler toutes les jardinières du village, aussi nous espérons qu'elles feront de nombreuses émules ! Nous avons également déposés dans chaque bassin des pots plastique remplis de terre que chacun peut garnir à son goût et au gré de ses envies. Merci également aux personnes qui acceptent bien volontiers de participer à l'arrosage des fleurs mises en place. Chaque effort individuel compte dans la dynamique citoyenne !

Enfin, **félicitations à toutes celles et ceux qui chaque année fleurissent spontanément les abords de leur habitation**, ce qui est du plus bel effet pour le village. A noter que cette participation volontaire des pierrus(es) permettra une économie très substantielle à la commune, contrainte, dans cette conjoncture financièrement difficile, de faire des économies sur tous les postes ! C.B.



DÉCORATIONS DE NOËL DANS TOUT LE VILLAGE (2020)

Merci *Christelle, Laurence, Brigitte, Aude, Maryse* et toutes les autres qu'il est impossible de nommer ici tant elles étaient nombreuses à participer, ainsi que tous les pierrus qui ont aidé à orner le village de tricots, de paquets cadeaux, de rubans et de garnitures étincelantes... la commune a reçu beaucoup de félicitations et de messages d'encouragement pour cette action très remarquée qui a fait des émules et des curieux ravis d'arpenter les rues de notre village. Certains Rochettois ont même dit qu'Arvillard était la commune la plus décorée du canton ! Il a été utilisé 500 m de papier métallisé et 500 m de ruban bolduc pour un coût global inférieur à 200€.

SALLE "JOIE DE VIVRE"

Les murs de la salle de la Joie de Vivre avaient besoin d'être "rafraîchis". Avec la remise aux normes de sécurité, ce sont deux des raisons qui ont présidé à l'arrêt de la location de cette salle des fêtes. Cependant la mairie refusait d'entreprendre des travaux avant la rénovation qui devra être entreprise dans le cadre de la transition énergétique : isolation thermique et acoustique, changement du mode de chauffage et bien sûr mises aux normes selon les dernières obligations en matière d'incendie et de sécurité. Des élus volontaires ont donc décidé de réaliser eux-mêmes ce rafraîchissement en demandant l'aide d'un professionnel. *Philippe Bréchet*, entrepreneur pierru qui a tout de suite accepté de conseiller et de participer bénévolement à cette opération. La mairie a pris en charge la peinture. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés tous les samedis pour travailler ensemble dans la joie et la bonne humeur. G.C.

CHATS ERRANTS

Grâce à l'aide de personnes volontaires et d'élus, la commune agit contre la surpopulation des chats errants. Ces petits châtuns ou jeunes adultes signalés "errants" sont capturés avec tout le ménagement possible (une douzaine cette année) et emmenés au refuge de Chambéry qui s'occupe de les soigner s'ils sont malades, de les vacciner et enfin de les faire adopter. Cette année, sur les 12 capturés, 9 ont été adoptés et 3 sont décédés de maladie. Merci *Corinne*, merci *Madame P.* de bien vouloir vous charger du transfert de ces petites bêtes vers Chambéry car si la SPA doit venir les chercher, cela a encore un coût supplémentaire pour la collectivité ! En effet, si la commune a signé une convention fourrière avec la SPA c'est que la gestion de ces animaux est une obligation légale mais aussi parce qu'elle n'a pas de fourrière ! Voir l' article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales. Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune par le fait que cela engendre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé (morsures) et de sécurité publique (accidents). A noter que la commune a aussi signé une convention avec le vétérinaire de la Rochette qui se charge de stériliser les chats errants pour éviter une prolifération excessive et la transmission des maladies . Cependant, c'est la mairie ou une personne dûment mandatée par le maire qui s'occupe de les emmener chez le vétérinaire . La mairie ne prendra pas en charge les frais de stérilisation des chats apportés spontanément chez le vétérinaire ! G.C. et M.P.



Les projets communaux

réalisés ou en cours

La crise sanitaire n'a pas freiné notre élan mais a grandement ralenti le processus des réalisations

> **Etudes sur le remplacement réseau chaleur** des bâtiments communaux : **EN COURS**

> **Etudes sur la rénovation des 3 bâtiments communaux** (écoles et salles publiques) : **FAIT**

> **Rénovation énergétique de la salle polyvalente** : **EN COURS**, débute le 30 juin 2021

> **Etudes de faisabilité pour la mise en place d'une centrale hydroélectrique sur le Joudron** : **FAIT** Lancement d'une A.M.I. pour cette deuxième centrale : **EN COURS**

> **Mise en fonction de la centrale du Bens** : **FAIT** (inauguration prévue dès que les travaux de finition seront achevés)

> Lancement des travaux de **mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de l'enfouissement des réseaux secs** avec la **rénovation du réseau d'eau potable** : **DÉMARRAGE MI-SEPTEMBRE**

> **Reboisement d'une parcelle de 15 000 m²** avec des essences adaptées au réchauffement climatique (pris en charge par ESBA) : **EN COURS**

> **Protection pendule place Saint-Roch** : **FAIT**

> **Restauration du bassin de La Chaz** : **EN COURS**

> **Réparation des puits décoratifs** aux entrées du village ainsi que des croix en bois : **EN COURS**

> **Réparation des cages de foot** du stade et **réaménagement du terrain de "VTT"** : **EN COURS**

> **Remise en location des salles publiques** pour les particuliers : **EN RÉFLEXION**

> **Réfection de la route de Saint-Hugon** : **FAIT**

> **Réfection du chemin des mules** : **FAIT**

> **Mise en place de 3 supports à vélos** (école,

église, mairie) : **FAIT**

> **Nombreux petits travaux à l'école** : tableaux bois pour réalisation fresques, lampe solaire aux toilettes, jardin éducatif, système d'alarme école élémentaire, nouveaux porte-manteaux cantine et maternelle ... : **FAIT**

> **Equipements numériques des écoles** : **FAIT**

> **Mise en place potager scolaire** : **FAIT**

> **Passage de la cantine au Bio** pour la rentrée 2021/2022: **EN COURS**

> **Amélioration du système de réservation pour la cantine et le périscolaire**, et du système de paiement (désormais possible chez *Proxi*) : **FAIT**

> **Achat purificateur d'air** pour l'école : **FAIT** et Demande subvention pour équipement purificateur de toutes les classes : **FAIT**

> **Mise en place terrain "VTT"** avec l'aide de quelques parents, derrière le stade : **EN COURS**

> **Rafraîchissement peintures de la salle Joie de vivre** : **FAIT**

> **Engazonnement** alvéolé du trottoir devant le **lotissement Miceau** : **FAIT**

> **Engazonnement des allées du jardin de la mairie** entre les buis : **FAIT**

> La pratique du vélo est encouragée et facilitée par la **pose de racks à vélos** sur la *place Saint-Roch* et devant la mairie : **FAIT**

> **Covoiturage** : Le parking de *la Joie de Vivre* a été retenu pour accueillir le covoiturage. La signalisation correspondante sera prochainement mise en place : **EN COURS**

et bien d'autres travaux trop nombreux pour les citer tous. G.V

Travaux

projets, urbanisme

ECOMOBILITÉ

- **VÉLOS** La pratique du vélo est encouragée et facilitée par la pose de racks à vélos sur la place Saint-Roch et devant la mairie. Les élus communaux participent par ailleurs activement au schéma directeur cyclable de *Cœur de Savoie* !
- **COVOITURAGE** Le parking de *la Joie de Vivre* a été retenu pour accueillir le covoiturage. La signalisation correspondante sera prochainement mise en place.

Le Conseil Municipal d'Arvillard travaille activement sur les nombreux projets de travaux dont la réalisation débutera cette année :

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

Afin d'améliorer le confort des nombreux usagers, associations et scolaires, et de réduire les consommations d'énergie, la rénovation énergétique de la salle polyvalente est lancée.

Cette salle accueille régulièrement près d'une centaine d'écoliers et cent-soixante-dix adhérents des associations sportives locales ! Un appel d'offres a été lancé, comprenant 5 lots, et le choix des entreprises a été fait, pour un commencement des travaux fin juin 2021 :

- > Eclairage de la salle : remplacement des luminaires par des leds.
- > Isolation des combles : mise en place d'un isolant biosourcé
- > Remplacement de la VMC par une VMC double flux
- > Remplacement des menuiseries extérieures simple vitrage par des triple vitrage.
- > Isolation du bâtiment par l'extérieur.

Le budget prévu pour ces travaux est de 169 000€ HT ; afin d'aider la Commune dans cette réalisation, des subventions ont été demandées à l'Etat, la Région et le Département.

Outre l'amélioration du confort des utilisateurs, ces travaux permettront une réduction des consommations de chauffage de plus de 30%, soit près de 30 000 kWh/an.

La prochaine tranche de travaux concernera le mode de chauffage, par remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets. De nouvelles subventions seront demandées pour nous permettre de poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux. G.V

RÉSEAUX

De très importants travaux vont être réalisés dans les années à venir, une première tranche étant programmée dès 2021 ; elle concernera la *rue de la Chavanne* et la *rue du Mollaret*.

> Ces travaux concerneront la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ; les eaux usées seront entièrement traitées par la station d'épuration, seules les eaux pluviales étant alors rejetées dans le *Bens*.

> La réalisation du réseau d'eaux usées sera entièrement prise en charge par la *Communauté de Communes de Cœur de Savoie*.

> Le réseau unitaire existant sera conservé dans la mesure du possible ; seule la réfection de quelques tronçons en mauvais état, à charge de la Commune, devrait être subventionnée.

> La réfection complète du réseau d'eau potable, vétuste, sera prise en charge en totalité par le *Syndicat des Eaux de la Rochette*. Pour sa part, la Commune remplacera les anciens poteaux incendie afin d'améliorer la sécurité de tous dans le cadre de sa compétence en défense incendie.

> Ces travaux seront accompagnés par la mise en souterrain des réseaux électriques et télécom, véritable toile d'araignée qui défigure actuellement notre village. La coupure de téléphone de 15 jours de 2020 sera un lointain souvenir !

> La mise en place du réseau câblé devrait compléter ce chantier, facilitant le télétravail.

> Le *Syndicat d'Electricité de la Savoie* prendra en charge 60 % du coût des travaux électriques, *Orange* participant pour une part minime, voire "homéopathique", au réseau télécom !

> Ce chantier s'achèvera par la réfection du réseau d'éclairage public : les anciens poteaux béton disgracieux, devenus inutiles, seront supprimés et remplacés par des luminaires à leds, économes en énergie. Les luminaires changés récemment seront conservés pour effectuer les remplacements de ceux qui viendraient à dysfonctionner.

> Compte tenu de l'importance et de la durée prévisible des travaux de cette première tranche, estimés à près de 1 200 000€ HT, elle sera réalisée sur deux exercices: 2021 et 2022.

> La saine gestion des finances locales des dernières années permet d'engager cette première tranche après avoir effectué des réductions drastiques dans les dépenses et anticipé la rentrée des aides, ce qui n'est pas assuré. Les tranches suivantes ne pourront se faire que si la commune retrouve sa capacité d'autofinancement et à condition que les fortes augmentations actuelles sur les matières premières ne viennent pas dépasser les estimations !

> Des réunions d'information sectorielles seront organisées afin d'informer tous les riverains de l'organisation et de la planification du chantier, ainsi que du maintien des accès.

> La consultation des entreprises est en cours, le démarrage de la première tranche est prévu pour septembre 2021. G.V

Arvillard 2021

de l'urbanisme et des projets...

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, correspondant à un document d'urbanisme supra-communal, élaboré par le **syndicat mixte de Métropole Savoie**, nous est opposable depuis le 3 août 2020. Ce syndicat comprend la communauté d'agglomération **Grand Lac**, la communauté d'agglomération **Chambéry Métropole-Cœur des Bauges**, appelé aussi l'agglomération **Grand Chambéry**, et la communauté de communes de **Cœur de Savoie** *1.

Les Communes disposent de trois ans pour mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme, notamment en ce qui concerne la modération de la consommation foncière liée au développement territorial, la prise en compte des enjeux de transition énergétique, d'aménagement artisanal et commercial, des enjeux de mobilité et des espaces de fort enjeux écologiques.

Pour **Cœur de Savoie**, le foncier "constructible" sera ramené de 120 ha à 93 ha.
Pour Arvillard, il s'agira de passer de 11,0 ha à 8,5 ha !

Dans cet objectif, **une révision de notre Plan local d'urbanisme sera nécessaire**, dont la durée est généralement de 2 à 3 ans ; les habitants seront largement associés à cette réflexion d'intérêt général. Passé ce délai, les autorisations d'urbanisme (permis de construire et certaines déclaration préalable) ne pourraient plus être accordées si cette révision n'est pas effectuée. **Aussi, avant d'engager cette importante réflexion, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une modification simplifiée, d'une durée de quelques semaines, pour permettre l'établissement d'une miellerie sur le territoire communal.**


Pour cela, une évolution du PLU permettra de classer en zone A (Agricole) afin d'autoriser la réalisation de bâtiments liés à l'exploitation agricole sur une parcelle située au Chatelard (ancienne carrière), qui est actuellement en zone As (Agricole strict), ne permettant pas cette utilisation.

Cette évolution de notre document d'urbanisme présentera une incidence positive sur l'activité agricole et la biodiversité.

↓ *1 Le territoire de Métropole Savoie c'est

- ▶ 3 communautés de Communes ou d'agglomération; **Grand Lac, Chambéry Métropole - Cœur des Bauges et Cœur de Savoie**
 - ▶ 1 201 km²
 - ▶ 246 147 habitants (recensement 2017 en vigueur au 1er janvier 2020) soit 57% de la population savoyarde sur 19% de la superficie du département
 - ▶ 107 communes dont près des 2/3 ont moins de 1 000 habitants.
- La communauté de communes de **Cœur de Savoie**, avec ses 35 000 habitants, ne représente que 14 % de la population.
Son pouvoir décisionnel dans cette structure a donc été minoritaire.

Un autre document d'urbanisme va sans doute jouer un rôle important dès l'application de la loi Climat : **le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire (SRADDET)**. Le projet de loi Climat prévoit de réduire fortement les possibilités d'imperméabilisation des sols et donc de limiter les nouvelles constructions. Si elle est votée, les SRADDET devront être réécrits pour en tenir compte, les SCOT devront se mettre en cohérence avec ses dispositions et tous les PLU et PLUI devront de nouveau être modifiés pour s'aligner sur ces documents. A défaut le préfet risque de bloquer tous les permis de construire.
G.V compléments G.C



Pouchot TP

Pouchot Boulin Damien
 terrassement, vrd, enrochement, aménagement extérieur
 73110 Arvillard

06.30.65.86.47
 pouchottp@gmail.com



NEUF
 RENOVATION
 AMENAGEMENT EXTERIEUR
 REPARATION

David LEGARE

845, route du Val
 Gelon Les Clercs
 73 390 VILLARD-LEGER

david.legare1@gmail.com
 07 89 43 83 88

Espace Naturel Forestier et Montagnard
 L'entretien de votre environnement

Christian BOUVIER
 Entretien parc et jardin

Taille-Elagage-Bûcheronnage
 Débroussaillage mécanique
 Sylviculture-Entretien de sentiers

Le Mont-Pezard
 73110 Arvillard
 04.79.25.77.06 / 06.88.97.71.44
 E-mail : christianbouvier@live.fr




Kyf élec
 Franck CHEVRAY

Electricité générale

☎ 06.03.19.07.97

411B Le Clarant - 73390 BOURGNEUF

kyfelec@hotmail.com www.kyfelec.fr



Gremen paysages

Z.I. Nord - Pré Viboud - 73110 LA ROCHETTE
 Tél. 04 79 25 53 36 - Fax 04 79 25 57 39

études
 réalisations

ICI votre publicité dans le prochain numéro.

renseignements au

06.31.08.90.81

LÉGENDE PHOTOS 4^{ÈME} DE COUVERTURE :

1> BASSIN DE LA CHAVANNE	8> RÉNOVATION DE LA SALLE DE LA JOIE DE VIVRE
2> 8 MAI 2021	9> CRÈCHE SUR PLACE ST ROCH
3> MYA NÉE À ARVILLARD EN 2020	10> JEUX DE L'AMICAL LAÏQUE
4> EGLISE FIN 2020	11> ELECTIONS DU 27 JUIN 2021
5 ET 6> BASSINS DÉCORÉS	12> DÉCORATIONS DE NOËL PAR LES "NUAGES PERCHÉS"
7> LÉON NÉ À ARVILLARD EN 2020	13> EXERCICE DE PREMIERS SECOURS
	14> CONSTRUCTION DE LA PRISE D'EAU SUR LE BENS

DIRECTION DE LA PUBLICATION : GEORGES COMMUNAL
RÉDACTION : GEORGES COMMUNAL, CATHERINE BRISSE, GILLES VIAL
CRÉDITS : PHOTOS DR, ILLUSTRATION CHATS PCH.VECTOR
CONCEPTION : MBI EN COLLABORATION AVEC L'AGENCE LOCALE MKG|COM, 73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE - WWW.MKGCOM.FR
IMPRESSION : MA BONNE IMPRESSION, 73110 VALGELON LA ROCHETTE - WWW.MA-BONNE-IMPRESSIION.FR



Notre Village en image...

